



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 décembre 2004  
Français  
Original: espagnol

---

## Cinquante-neuvième session

Point 105 e) de l'ordre du jour

### **Questions relatives aux droits de l'homme : Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

#### **Rapport de la Troisième Commission**

*Rapporteur* : M. Carlos Enrique **García González** (El Salvador)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2004, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session, au titre du point intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme », le point subsidiaire intitulé « Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme », et d'en renvoyer l'examen à la Troisième Commission.
2. La Commission a tenu un débat général sur le point subsidiaire ainsi que, parallèlement, sur les alinéas b) et c) du point 105 à ses 24<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> à 34<sup>e</sup> séances, les 26 et 29 octobre et les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2004, et a pris une décision au titre du point 105 e) à sa 54<sup>e</sup> séance, tenue le 24 novembre. L'examen de la question par la Commission est consigné dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.3/59/SR.24, 25, 31 à 34 et 54).
3. Pour les documents dont la Commission était saisie pour l'examen de ce point subsidiaire, voir le document A/59/503.
4. À la 24<sup>e</sup> séance, le 26 octobre, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a pris la parole devant la Commission. La Commission a engagé avec le Haut Commissaire un dialogue auquel ont participé les représentants de la Suisse, des Pays-Bas, de la Norvège, du Canada, de la Guinée, de Cuba, du Pérou, de la Nouvelle-Zélande, de l'Indonésie, de l'Inde, de la Chine, de l'Algérie, de la Jamahiriya arabe libyenne, de l'Argentine et du Burkina Faso (voir A/C.3/59/SR.24).
5. Pour les décisions prises par la Troisième Commission sur cette question, voir A/59/503.

